

Directives aux auteurs et autrices

POLITIQUE DE RÉDACTION

Publiée annuellement, la revue *Archéologiques* a pour principal objectif la diffusion des connaissances liées à la pratique de l'archéologie et de ses disciplines connexes au Québec. Elle présente des articles de fond et des notes de recherche traitant des périodes historique et préhistorique. Des comptes rendus de lecture, d'entrevue et d'événements particuliers peuvent également s'y greffer.

La diffusion auprès d'un public aussi large que possible suggère qu'un soin particulier soit accordé à la qualité du français utilisé. En acceptant de publier un manuscrit, la Rédaction prépare la copie finale en collaboration avec l'auteur ou autrice (ci-après « Auteurs »)

Il appartient à l'Auteur d'obtenir l'autorisation de reproduire et publier des documents tirés d'œuvres protégées par le droit d'auteur, en particulier les illustrations, et d'en indiquer la source.[note 1]

Les manuscrits soumis pour publication seront d'abord évalués par deux lecteurs indépendants. Au besoin, une troisième évaluation sera effectuée par un membre du comité de rédaction ou du comité scientifique. Ces recommandations seront prises en considération par la Rédaction au moment du choix final des textes à publier. Un tiré-à-part final (PDF) de sa contribution sera expédié à chaque Auteur.

REMISE DES MATÉRIAUX

Les manuscrits doivent être soumis au plus tard le 30 novembre en vue du numéro de l'année en cours. La Rédaction invite instamment les Auteurs à lui faire parvenir leurs matériaux dès que possible.

N'hésitez pas à contacter < publication@archeologie.qc.ca >.

Présentation des manuscrits

Pour faciliter leur évaluation, les manuscrits seront composés en 12 pt. à double interligne et paginés en vue d'une impression papier 8,5 × 11.

- Le manuscrit (.doc. ou .docx), incluant les tableaux, occupera un maximum de 20 pages dans la revue (± 10 000 mots), sauf sur entente avec la Rédaction.
- Il sera accompagné du fichier graphique original de chacune des figures (photos, cartes, plans, etc.), ainsi que d'une liste des légendes correspondantes avec les crédits à indiquer dans chaque cas.
- Le texte, les tableaux et les figures seront assemblés en un seul *document préliminaire* pour faciliter l'évaluation du manuscrit et pour planifier les tâches de préparation de la mise en page.
- Il est important que les fichiers graphiques importés dans le *document préliminaire* soient déposés, par ailleurs, dans leur format original, car les fichiers graphiques importés dans un fichier Word ne sont pas utilisables tels quels par l'imprimeur.

Les graphiques (histogrammes, *pie charts*, etc.) générés dans *Excel*, par exemple, doivent être accompagnés des données correspondantes car la plupart devront être redessinés.

Tous les tableaux seront entièrement recomposés dans le style de la revue. L'Auteur s'en tiendra donc à une présentation aussi

simple que possible et s'assurera que le contenu demeure éditable à l'étape de composition finale. L'Auteur dont le manuscrit est retenu pour publication devra, à la lumière des suggestions et corrections proposées, soumettre sa *copie définitive* accompagnée de fichiers distincts des tableaux et figures, en vue de la révision finale et de la mise en page.

Ordre de présentation des matériaux

Les matériaux seront présentés dans l'ordre suivant :

1. **Titre** aussi concis que possible, **Auteur(s)**, **Résumé** en français (maximum 115-130 mots). Dans le cas d'un titre élaboré ou d'Auteurs multiples, on est invité à suggérer, en plus, une version raccourcie comme titre courant au haut des pages.

Pour s'en tenir à l'essentiel dans le résumé, on évitera d'y répéter les informations fournies dans le titre. Titre et résumés (français et anglais) se retrouvent toujours sur une même page, dans la version papier comme en ligne, notamment parce que plusieurs des plateformes les diffusent sans exiger d'engagement du lecteur.

2. **Corps du texte** (visant un maximum de 10 000 mots), incluant des appels ou renvois à chacun des tableaux et figures, à la liste des ouvrages cités, ainsi qu'aux notes présentées en fin d'article.

Débutant par une lettrine, il est inutile de chapeauter le ou les premier(s) paragraphe(s) d'une entête (« Introduction » ou autre).

La **hiérarchie des entêtes** (trois niveaux au maximum) devra être évidente sur la copie. Au cas où une ligne blanche additionnelle est souhaitée pour isoler les parties d'un exposé, par exemple en conclusion, sa position devra être indiquée par le terme [BLANC].

3. En **fin d'article**, on aura dans l'ordre : *a*) les Remerciements ; *b*) les Notes de fin d'article (les notes de bas de page seront converties) ; *c*) Annexe(s) au besoin et *d*) Liste des ouvrages cités.

La section Remerciements, facultative, sert d'abord à témoigner de la dette de l'Auteur à l'égard de collaborateurs immédiats, directeur de recherche, etc., qui ne seraient pas déjà identifiés dans le texte, comme source des figures ou tableaux, ou parmi les ouvrages cités.

4. **Adresse courriel** des Auteurs et de leur affiliation.

Présentation des tableaux

Nous entendons par tableau toute information de forme tabulaire, qu'il s'agisse de données numériques ou de descriptions textuelles (des artefacts, des sources consultées, par exemple).

Les tableaux devront être numérotés et correspondre à la liste fournie dans la *copie définitive*. Ils doivent servir à éclairer le texte et être présentés selon les règles de l'art.

L'Auteur sera éventuellement recontacté pour approbation de la typographie finale des tableaux : le plus souvent pour des problèmes de dimension, subdivisions possibles, notes à ajouter, présentation visuelle.

Qualité des illustrations

Le choix des illustrations (photos, graphiques, plans et cartes, schémas) et nos efforts en vue d'en assurer une reproduction optimale, dépend d'abord de leur utilité pour la compréhension du texte.

Lors de la numérisation, l'on verra à ce que la **résolution** soit d'au moins 300 pixels/pouce une fois l'image ajustée en fonction des dimensions disponibles (incluant la légende) : au maximum 141 × 205 mm.

Une précaution est nécessaire en vue de la version destinée à l'impression monochrome sur papier, qui demeure prioritaire pour la revue : dans le cas d'un plan en couleur, par exemple, l'Auteur doit prévoir un **contraste suffisant** entre les couleurs utilisées, en testant leur conversion en tons de gris. Nous procédons toutefois à une conversion optimale ultérieurement, de concert avec l'imprimeur. On surveillera aussi le choix des trames et la dimension du lettrage, la taille originale du dessin devant, dans plusieurs cas, être réduite.

Style des appels et des ouvrages cités

La liste des ouvrages sert à documenter les renvois bibliographiques présents dans le texte à l'issue de la révision finale. Elle est conçue pour permettre au lecteur de saisir la distinction entre les ouvrages accessibles en bibliothèque, de ceux qui sont inédits et qu'on devra obtenir de l'Auteur (ou de l'organisme impliqué).

Sauf exception, la liste ne comprendra pas de sous-sections, traitant sur un même plan les publications, les rapports ou mémoires inédits, les fonds d'archives, sources cartographiques, etc. [note 2].

a) Style des appels bibliographiques

Les appels Auteur/Date doivent être concis (par exemple : Bolduc 1982, 204). Pour éviter autant que possible une division en fin de ligne, ces deux éléments sont séparés par une espace insécable (opt.+espace sur MacOS ; Ctrl+majusc.+espace sur Windows).

Pour faciliter leur repérage lors de la lecture, tout en économisant un maximum d'espace, la revue convertit le nom de famille des AUTEUR(S) en petites capitales lors de la révision finale : dans le manuscrit on se contentera de l'écrire avec la majuscule et les minuscules pour en faciliter la recomposition ultérieure.

Pour y ajouter des détails importants, on utilisera la ponctuation normale, par exemple : (Roy 2007a, 160 : type BR7c). Si des renseignements supplémentaires plus détaillés sont nécessaires, ils devront plutôt être consignés dans une note en fin d'article.

Toute référence à un Auteur doit se retrouver dans la liste, qu'elle soit désignée ou non dans le cours du texte par un appel bibliographique spécifique : on aura, par exemple, soit « ... l'équipe de J.-Y. Pinal conclut (1998) que... », soit « l'équipe conclut (Pinal 1998) que... ».

Dans le cas d'un ouvrage signé conjointement par **deux Auteurs**, on réunira leur nom respectif par une esperluette. On aura par exemple : (Tolstoy & Paradis 1970), dispositif additionnel pour mieux détacher l'appel du reste de la phrase, ce qui facilite la lecture.

Pour alléger la lecture du texte, l'abréviation « *et al.* » s'applique aux ouvrages signés par **trois Auteurs ou plus** en n'indiquant que le premier, et ce, dans le texte seulement. Dans la liste des ouvrages, l'identification de chacun des co-Auteurs demeure de mise, ce qui permet notamment d'y reconnaître la contribution de collègues.

Quand l'appel réfère à des ouvrages distincts, on les présente en ordre alphabétique des Auteurs, séparés par un point-virgule, par exemple : (Lafrenière 1989, 16 ; 1991 ; Parent 1997, 2028-2029). Quand cette énumération est très longue, on pourra plutôt en faire une note.

b) Style bibliographique de la revue [exemples]

Le titre d'un ouvrage publié est **en italiques** [par exemple : 1, 2, 8]

- sauf quand il désigne une partie (chapitre, article) d'un ouvrage collectif [6, 7, 10, etc.] et dans le cas d'un rapport [3, 4, 5], d'une thèse ou mémoire, et de documents d'archives ou cartographiques restés inédits [16, 17, 18], auquel cas ils seront en caractères romains et placés **entre guillemets** (« »), qui servent à en confirmer le titre exact.

On désignera aussi de cette façon l'entête la plus rapprochée d'un passage ou d'une figure [15] tirés de certains documents en ligne, qui souffrent souvent de l'absence d'une pagination.

- En **anglais**, on utilisera dans ces cas les guillemets anglais (" ") et les règles d'espacement propres à cette langue : sans espace insécable dans la ponctuation haute ("et", "?", "!", ":", ";") [6, 7, 9, 10, etc.]. Le point final sera situé avant le guillemet fermant, contrairement à l'usage en français.

La séquence à respecter est la suivante :

- À partir du numéro 36 de la revue, pour un Auteur donné, la liste énumère les ouvrages du plus ancien au plus récent, une pratique maintenant généralisée. Dans la *copie définitive*, on répétera le nom d'Auteur car le remplacement par un double tiret s'effectuera plus tard en fonction de la mise en page (sauts de page, de colonne).
- On donne ensuite ceux publiés conjointement avec un co-Auteur, en reproduisant le style de l'appel correspondant (&) pour en faciliter le repérage [9, 10, 11].
- Quand il y a plus d'un co-Auteur et qu'il s'agit d'ouvrages distincts, ils se suivront selon la date de publication plutôt qu'en ordre alphabétique du second Auteur. L'indication du dernier co-Auteur, sans virgule, sera précédée de "et" [12, 13].

L'indication de(s) Auteur(s) d'un ouvrage collectif dont chaque chapitre est le fait d'une personne spécifique sera suivie de l'abréviation «(dir.)» [7, 10, 11, 12]. On précisera, après le titre, les nuances qui s'imposent parfois à cet égard (« En collaboration avec... » [8], « Édition révisée par... », etc.).

Dans le cas d'une contribution à un ouvrage collectif ("Dans..."), on notera que la revue préfère indiquer la plage de pagination concernée en fin de référence, donc plus visible [7, 9, 10], comme dans le cas des articles de revue [6, 9, 13, 19] et des actes d'un congrès [12], où il est inutile de mentionner l'éditeur, sauf s'il risque d'être inconnu [19]. Pour un ouvrage divisé en tomes, la plage de pagination doit d'abord indiquer de quel tome il s'agit (par exemple "... : IV, 12-38. ").

Les **hyperliens** (URL, doi) forment un paragraphe distinct (mais sans blanc supplémentaire), comme une ligne qui s'ajoute à l'entrée principale. En effet, ils seront alignés à gauche plutôt que justifiés, de manière à éviter une coupure indésirable entre leurs différents éléments ou autre aberration dans l'espacement de la ligne [4, 6, 12, 14, etc.].

Le lien est précédé et suivi des caractères < et > pour éviter, par ailleurs, toute ambiguïté quand il est employé dans une légende ou une note, où il est possible de l'incorporer au sein d'une phrase complète.

Les liens seront vérifiés, donc il est inutile de préciser la date de consultation, pertinente quand le contenu peut avoir changé [15].

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES

Auteur unique :

- [1] Pintal, Jean-Yves (1998) *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Coll. Patrimoines, Les publications du Québec.
- [2] Métreau, Laetitia (2016) *Identifier la céramique au Québec*. Série archéométrie 8, Publications du CELAT, Québec.
- [3] Benmouyal, J. (1994) « Évaluation des sites paléohistoriques amérindiens de Penouille, Parc national Forillon ». Rapport interne soumis à Parcs Canada, Québec.
- [4] Dubeau, Pierre (2008) « Recherche chronologique de la chapelle Champlain ». Rapport inédit. Comité Champlain, Québec. <https://www.academia.edu/40934410/Chapelle_Champlain_Chronologie>.
- [5] Archéotec inc. (2015) « Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Site BiFw-172 ». Rapport déposé. Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- [6] Halperin, Christina T. (2021) "Ancient Recycling: Considerations of the Wasteful, Meaningful, and Practical from the Maya Site of Ucanal, Peten, Guatemala." *Journal of Archaeological Method and Theory* 28(3): 766-792. <<https://doi.org/10.1007/s10816-020-09490-7>>.
- [7] Thorton, Russel (2016) "Who Owns Our Past: The Repatriation of Native American Human Remains and Cultural Objects." Dans S. Lobo, S. Talbot et T. L. Morris (dir.) *Native American Voices: A Reader*, Routledge : 522-539.
- [8] Hydro-Québec (2022) *Les peuples de la rivière : recherches archéologiques menées par Hydro-Québec dans le cadre de la construction du complexe de la Romaine*. En collaboration avec Archéotec inc. et CTER Ekuanitshit. Hydro-Québec, Montréal.

Deux Auteurs :

- [9] Tolstoy, Paul & Louise I. Paradis (1970) "Early and Middle Preclassic Culture in the Basin of Mexico." *Science* 167(3917): 344–351.
- [10] Warrick, Gary & Louis Lesage (2018) « Hurons-Wendat et Iroquoiens du Saint-Laurent : nouveaux constats d'une étroite relation ». Dans Louis Lesage, Jean-François Richard, Alexandra Bédard-Daigle et Neha Gupta (dir.) *Études multidisciplinaires sur les liens entre Hurons-Wendat et Iroquoiens du Saint-Laurent*. Presses de l'Université Laval, Québec : 133-142.
- [11] Morfín, Lourdes M. & Ernesto G. Lícon (2011) "Mexico." Dans N. Márquez-Grant et L. Fibiger (dir.) *The Routledge Handbook of Archaeological Human Remains and Legislation: An International Guide to Laws and Practice in the Excavation and Treatment of Archaeological Human Remains*. Routledge : 543-552.

Plus de deux Auteurs :

- [12] Burke, A., M.C. Peros, C.D. Wren, F.S.R. Pausata, J. Riel-Salvatore, O. Moine, A. de Vernal, M. Kageyama et S. Boisard (2021) "The Archaeology of Climate Change: The Case for Cultural Diversity." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 118: 1-10. <<https://doi.org/10.1073/pnas.2108537118>>.
- [13] Brossard, Jean-Guy, Sylvie Dufresne, Jacqueline Hallé et Marie-Hélène Provençal (1993) « Question de potamonyme : les soubresauts d'une "Petite Rivière" ». *Mémoires Vives* 4 : 17-29.

Autres cas fréquents :

- [14] Bennett, Ethel M.G. (2014) « Hélène Desportes ». *Dictionnaire biographique du Canada* <http://www.biographi.ca/fr/bio/desportes_helene_1E.html>.
- [15] International Wildlife Museum (2018) "Raccoon Skeleton. 2018." Illustration. <https://www.thewildlifemuseum.org/media/photo/LR_dB_Raccoon_Skeleton.jpg>. [22 novembre 2017]
- [16] ASQ [Archives du séminaire de Québec](1649).« Concession d'Ailleboust ». Coll. du Séminaire de Québec, fonds Georges-Barthélemi Faribault, n° P. 29 /083A (février 1649), Musée de la civilisation, Québec. <<https://collections.mcq.org/objets/282667>>.
- [17] ADSM (Archives départementales de Seine-Maritime, Rouen) (1635-1652) « Fonds des notaires », 2E70/198 (28 mars 1635), 2E70/206 (31 janvier 1636), 2E70/265, f.175r (9 août 1652). Le Havre.
- [18] Blaiklock, Frederick William (1856) "Plan of the Township of Gaspé Bay. North." Fonds Ministère des Terres et Forêts, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (E21,S555,SS1,SSS1,PG.4B). <<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3140594>>.
- [19] Doumerc, L. (2012-2013) « La seconde vie des bunkers, abris de fortune ». Ordre des architectes du Québec. *Esquisses* 23(4). <https://www.oaq.com/esquisses/archives_en_html/patri-moine_architectural/dossier/la_seconde_vie_des_bunkers.html>.
- [20] Desjardins, Pauline (1986) « Site Logan, Munn's Ship Yard. Fouilles Archéologiques, Site Logan 1986 ». Cahier I (100 p.). Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles du Québec, Montréal.
- [21] Parc Canada (1997) « Lieu historique national du Canal-de-Lachine, Énoncé d'intégrité commémorative ». Rapport interne (62 p.). Unité de gestion de Montréal, Parcs Canada, Montréal.
- [22] Willis, John (1987) "The Process of Hydraulic Industrialization on the Lachine Canal 1840-1880: Origins, Rise and Fall." Rapport interne (2 vol.). Environnement Canada, Parcs Canada, Québec.

Notes

1. On trouvera un résumé de la question des droits d'auteur, notamment, dans <<https://www.carl-abrc.ca/fr/influencer-les-politiques/droit-dauteur/rel-droit-dauteur/module-4/>>.
2. Il serait fastidieux de préciser ici les informations à consigner pour tous les types de références (documents audio-visuels, ou de nature juridique, etc.). En cas d'incertitude, on pourra s'adresser à la Rédaction, notamment pendant l'étape de révision finale.